



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de CHAMARD (Henri), « Avertissement »,
Œuvres poétiques IV Recueils lyriques de 1550 à 1553.
(*Musagnœomachie, Tombeau de Marguerite de Navarre,*
Inventions, 2nd Recueil de Poésie), DU BELLAY (Joachim),
p. V-X

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10435-3.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10435-3.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1983. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVERTISSEMENT

Diverses circonstances, dont le détail importe peu, ont retardé la publication de ce quatrième volume. Je tâcherai que le prochain se fasse moins longtemps attendre.

On trouvera groupée ici la série des recueils lyriques donnés par J. du Bellay de 1550 à 1553, avant son départ pour l'Italie¹.

La *Musagœomachie* et les cinq odes qui l'accompagnent ont vu le jour en même temps que la seconde *Olive*, dont le privilège est du 3 octobre 1550. Si toutes ces œuvres n'appellent aucune observation spéciale, et si je n'en saurais rien dire que je n'aie déjà dit ailleurs, il en est autrement de la contribution, — si médiocre qu'en soit la valeur littéraire, — apportée par notre poète, comme un pieux hommage, au *Tombeau de Marguerite de Navarre*.

On sait les faits². Marguerite était morte le 21 décembre 1549. Au milieu de l'année suivante (juin 1550), paraissait en l'honneur de la reine défunte un *tombeau* latin dont voici le titre : « *Annæ, Margaritæ, Ianæ, sororum virginum heroidum Anglarum, in mortem divæ Margaritæ Valesiæ, Navarrorum: reginæ, Hecato-distichon. Accessit Petri Mirarii ad easdem virgines Epistola una cum doctorum aliquot virorum Carminibus*. Parisiis, ex officina Reginaldi Caldefrii & Claudii ejus filii. Anno salutis 1550³. » Cet opuscule, publié par les soins de Nicolas Denisot, était en majeure partie l'œuvre de trois jeunes Anglaises, dont il avait lui-même, au cours de trois années, dirigé les études⁴ : les sœurs

1. Pour les questions, d'ordre historique ou littéraire, concernant les recueils qui forment ce volume, v. mon *Joachim du Bellay* (thèse, 1900), 1^{re} part., chap. v, vi, ix et x.

2. Ils sont rappelés dans ma thèse, p. 241-244. Cf. aussi la thèse de Laumonier, *Ronsard poète lyrique* (1909), p. 73-76.

3. Bibl. Nat. — Rés. pY². 1237 (5), et Rés. Y². 1734.

4. Cf. en tête du volume son épître latine aux sœurs Seymour, datée de Paris, 1^{er} mai 1550.

Seymour, Anne, Marguerite et Jane, filles du protecteur, savantes et lettrées, consacraient à pleurer la royale princesse 104 distiques latins. Quant au reste de l'opuscule, il comprenait diverses pièces grecques et latines, dues à Nicolas Denisot, à Pierre des Mireurs, à Charles de Sainte-Marthe, etc. Dans le nombre, une ode de Jean Dorat en strophes alcaïques : *Qualis quadrigis raptus ab igneis...*

A ce tombeau latin les jeunes poètes de la Pléiade n'avaient pris aucune part. Mais bientôt, cédant à l'appel de Sainte-Marthe, qui blâmait leur silence comme une désertion, ils apportèrent, eux aussi, l'hommage de leurs chants funèbres, et, moins d'un an après (avril 1551), le tombeau reparut, mais augmenté notablement, grossi cette fois d'un fort contingent de pièces françaises. C'est le recueil intitulé : « *Le Tombeau de Marguerite de Valois, Reyne de Navarre. Faict premierement en Distiques Latins par les trois Sœurs Princesses en Angleterre. Depuis traduitz en Grec, Italien & François par plusieurs des excellentz Poetes de la France. Avecques plusieurs Odes, Hymnes, Cantiques, Épitaphes, sur le mesme subject.* A Paris. De l'imprimerie de Michel Fezandat & Robert Gran Ion, au mont S. Hilaire à l'enseigne des Grans Ions, & au Palais, en la boutique de Vincent Sartenas. 1551 ¹. »

La contribution de notre poète à cette œuvre collective est représentée par trois pièces. C'est d'abord une traduction de l'ode latine de Dorat, parue dans l'*Hecatodistichon* de 1550. En mettant ainsi en français l'ode élaborée par son maître, du Bellay, comme ses amis Ronsard et Baïf, qui l'ont traduite également, faisait acte de gratitude. Et cette version du texte latin, il a dû la faire peu de temps après la publication de l'original (juin 1550), puisque, sans attendre le tombeau français (avril 1551), il l'a publiée pour son compte parmi les odes ajoutées à sa *Musagnœomachie* (octobre 1550), et qu'il a laissé son ami Macrin, à peu près à la même époque, la glisser dans ses *Nœniæ*.

Le second apport, plus considérable, du chantre d'Olive au *Tombeau de Marguerite*, c'est la traduction qu'il a faite, en 104

1. Bibl. Nat. — Rés. Y^o. 1633.

quatrains heptasyllabes, des 104 distiques des sœurs Seymour. Il fallait permettre au lecteur, pour apprécier la traduction, de se reporter à l'original. En réimprimant les quatrains, j'ai donc reproduit en bas de page les distiques correspondants. Mais d'après quel texte ? Les distiques des sœurs Seymour ont été publiés deux fois, en 1550 et 1551, dans le *tombeau* latin et le *tombeau* français, et ces deux éditions présentent d'assez notables divergences. J'avais pensé d'abord — c'était logique — que du Bellay, pour établir sa traduction, avait suivi le premier texte, le seul texte *imprimé* lorsqu'il se mit à l'œuvre. Et l'on est tenté de le croire, quand on rapproche, par exemple, le quatrain 40 des deux rédactions du modèle latin :

QUATRAIN 40.

Dessous Christ sa vie fut,
La Mort sous Christ l'a ravie :
Ainsi voila comme elle eut
Sous Christ sa mort & sa vie.

TEXTE DE 1550.

Sub Christo vixit Domino duce, mortua Christo est
Sub duce : sub Christo vitaque morsque fuit.

TEXTE DE 1551.

Sub Christo vixit Domino duce, mortua Christo
Sub duce : sic Christus vitaque morsque fuit.

Mais un examen plus sérieux, une collation plus attentive m'ont convaincu que, si du Bellay n'a pas ignoré le texte de 1550, celui de l'*Hecatodistichon*, il a travaillé néanmoins sur un texte *reçu* par les sœurs Seymour ou par Denisot, texte sans doute *manuscrit*, que représente la rédaction définitive publiée, en même temps que sa propre traduction, dans le *Tombeau* de 1551. Ma conviction s'appuie sur deux raisons :

1^o Le texte de 1551 offre, par rapport au texte de 1550, des transpositions de distiques : c'est le cas des numéros 56 et 58, 67 et 68, 80 et 81, 87 et 88. Or, du Bellay, dans sa version, suit *toujours* l'ordre de 1551, jamais celui de 1550.

2^o Lorsque les deux textes latins ont des variantes significatives, comme il arrive pour les distiques 57, 62, 78 et 81, on constate que le traducteur est *en général* plus près du texte de 1551 que du texte de 1550. Donnons-en un exemple :

QUATRAIN 62.

Le vivre m'est odieux,
Le mourir proffit m'apporte :
L'un me separoit des cieux,
L'autre m'en ouvre la porte.

TEXTE DE 1550.

Vivere triste mihi est, lucrumque mori : hæc ita demum
Fata, animam Patri reddidit, ille tulit.

TEXTE DE 1551.

Vita mihi damno, mors utilis : hæc mihi cælo
Pandit iter, cælo clauserat illa viam.

Si les deux premiers vers du quatrain peuvent sembler, à la rigueur, plus voisins du premier texte, il n'est pas douteux que les deux derniers n'offrent de rapport qu'avec le second.

Dans ces conditions, le texte de 1551 s'imposait à mon choix. C'est celui que j'ai reproduit ; mais j'ai pris soin de relever toutes les variantes de 1550¹.

Quant à la troisième pièce par où se marque la collaboration de du Bellay à l'œuvre commune, sans être bien originale, elle

1. En tenant compte de ce fait que l'*Hecatodistichon* de 1550 présente toujours le même ordre dans l'attribution des distiques à chacune des sœurs Seymour (ANNA, MARGARITA, IANA), je n'ai pas craint de corriger dans le *Tombeau* de 1551 quelques erreurs d'attribution (n^{os} 26, 46, 66, 84).

ne vient du moins que de son propre fonds : c'est l'ode intitulée *Les deux Marguerites*, qui ferme le *Tombeau* de 1551 (f. Niiij). Le poète l'ayant reprise, en lui faisant subir une ou deux corrections (ce qui ne lui arrivait guère), dans ses *Inventions* de 1552, c'est là que je l'ai maintenue. Comme d'usage, j'ai signalé d'un astérisque ces rares corrections de texte.

Les *Œuvres de l'invention de l'auteur* sont la seconde partie d'un recueil composite, dont la première est faite uniquement de traductions¹. Ce recueil, que le poète a mis au jour au début de 1552², et qui n'a pas, de son vivant, obtenu de réimpression, Aubert l'a plus tard démembré, sans qu'on en voie bien la raison : mettant à part les traductions, ce qui peut se justifier, il a très arbitrairement réparti les pièces lyriques, ou, si l'on veut, les « inventions », entre deux autres groupements, le *Recueil de Poésie* et les *Divers Poèmes*. On trouvera dans ce volume, reconstitué selon sa teneur primitive, le recueil d'*Inventions* de 1552.

La pièce qui clôt ce recueil est un *Adieu aux Muses, pris du latin de Buccanan*. Le texte même de l'humaniste, que j'ai cité en bas de page, permettra d'apprécier le parti qu'en a tiré l'imitateur. Mais si je fais de cette pièce une mention particulière, c'est beaucoup moins pour sa valeur intrinsèque qu'en raison d'un détail des plus intéressants. Un manuscrit du xv^e siècle, conservé à la Bibliothèque Nationale, le manuscrit 736 du fonds Dupuy³, qui nous avait déjà fourni quelques variantes pour deux sonnets des *Regrets*⁴, contient de cet *Adieu aux Muses* une copie, de main inconnue, qui diffère sensiblement de l'imprimé. Sans parler des divergences graphiques, — qu'on peut tenir pour négligeables, — cette copie omet ou transpose des vers, mais par ailleurs elle en ajoute, et toujours par groupes de quatre. La comparaison de ces vers avec le modèle latin montre que du Bellay s'était à l'origine attaché plus étroitement à son texte, qu'il l'avait serré de plus près, puisque, d'une part, il avait traduit certains vers

1. Cf. *Avvertissement* du t. I, p. viii.

2. Le privilège est daté de Paris, 1^{er} févr. 1551 (n. s. 1552).

3. *Catalogue de la collection Dupuy*, t. II, p. 355 sqq.

4. Cf. *Avvertissement* du t. II, p. ix.

qu'il a supprimés par la suite, et que, d'autre part, il n'avait pas encore introduit dans sa pièce certaines phrases qui ne doivent rien au modèle (v. 73-76, 109-116, 141-152). Ainsi, la copie en question représente un état de l'*Adieu aux Muses* antérieur à l'état définitif, et c'est ce qui en fait l'intérêt.

Lorsqu'il rédigeait cet « adieu », soufflé par Buchanan, du Bel-
lay songeait-il tout de bon à prendre congé de la Muse ? Je ne
sais. Toujours est-il qu'au moment de partir pour Rome (avril
1553), il venait de donner une seconde édition de son *Recueil de
Poésie*¹, augmentée de quatre pièces nouvelles, ses plus récentes
productions. Ce sont ces pièces qui terminent notre volume.
Une surtout mérite l'attention : c'est la pièce *A une Dame*, plus
tard reprise et remaniée pour les *Jeux Rustiques*, mais dont la
rédaction princeps, reproduite ici tout entière, est à sa date la
satire la plus spirituelle et la plus cinglante de ce pétrarquisme
intempérant que l'auteur de l'*Olive* et de l'*Honneste Amour* avait
contribué, pour son compte, à mettre si fort à la mode.

* * *

J'étais en plein travail, très avancé déjà dans la préparation de
ce volume, quand j'ai connu la dure épreuve d'un deuil cruel.
Mon père, à qui je devais tant, et qui le premier m'avait orienté
vers les études littéraires, s'est éteint, ravi désormais à mon affec-
tion. Il s'est éteint doucement, après une vie bien remplie, toute
de labeur et de dévouement, le cœur soulevé des grands espoirs
patriotiques de l'heure présente. Qu'on me permette d'évoquer
sa mémoire, au seuil d'un livre dont il suivait, comme toujours,
avec un intérêt tendre, la mise en œuvre et les progrès, et qu'il
n'aura pas eu cette fois la joie de voir achevé !

Paris, mai 1915.

1. L'achevé d'imprimer est du 8 mars 1552 (n. s. 1553).